



COMMISSION
EUROPÉENNE

LA HAUTE REPRÉSENTANTE DE
L'UNION POUR LES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 25.1.2017
JOIN(2017) 4 final

ANNEX 1

ANNEXE

à la

**COMMUNICATION CONJOINTE AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL
EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

**La migration le long de la route de la Méditerranée centrale
Gérer les flux migratoires, sauver des vies**

ACTIONS CLÉS RECOMMANDÉES EN VUE DE LEUR ADOPTION PAR LES CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT LORS DU SOMMET DE MALTE DU 3 FÉVRIER 2017

RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVERSÉES POUR SAUVER DES VIES EN MER

- Assurer le financement des programmes de formation des garde-côtes libyens par un complément immédiat de 1 million d'EUR au budget du programme Seahorse et l'octroi de 2,2 millions d'EUR au titre du programme régional de protection et de développement en Afrique du Nord;
- veiller à ce qu'à l'avenir, des sources de financement durables permettent de couvrir les divers besoins de formation de manière complémentaire;
- aider les autorités libyennes à mettre en place un centre de coordination de sauvetage maritime et à améliorer la coopération opérationnelle avec les États membres;
- soutenir la fourniture aux garde-côtés libyens de moyens de patrouille supplémentaires et assurer l'entretien de ceux-ci.

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES PASSEURS ET LES TRAFIQUANTS

- Veiller à ce que le réseau méditerranéen Seahorse soit opérationnel d'ici au printemps 2017, ce qui permettra une intensification de l'échange d'informations et une coordination opérationnelle entre les garde-côtes libyens et les États membres participants;
- encourager la participation de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Égypte au réseau méditerranéen Seahorse;
- cibler les ressources dont les passeurs ont besoin par un partage du renseignement entre les États membres, l'opération EUNAVFOR MED Sophia, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Interpol et les partenaires de la région, en particulier en utilisant les services de Fusion d'Eurosur.

ASSURER LA PROTECTION DES MIGRANTS, L'AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE ET LA RÉINSTALLATION

- Collaborer avec les autorités libyennes en vue d'améliorer les conditions dans les centres pour migrants, en accordant une attention particulière aux personnes vulnérables et aux mineurs; renforcer la coopération avec l'OIM et le HCR à cet égard;
- intensifier les actions et le dialogue avec les municipalités libyennes afin de promouvoir des moyens de subsistance de substitution et de favoriser la résilience des communautés locales qui accueillent les migrants;
- soutenir le renforcement des capacités des autorités libyennes en matière de gestion de la migration;
- en coopération avec les autorités libyennes, aider des organisations internationales telles que le HCR à remédier à la situation des personnes ayant besoin d'une protection internationale, notamment dans le cadre de la possibilité de réinstallation;
- soutenir l'OIM dans ses travaux visant à améliorer la situation des migrants en Libye et à mettre en œuvre un projet d'aide au retour volontaire au départ de la Libye, en envisageant de l'étendre au-delà de son objectif initial de 5 000 migrants.

GÉRER LES FLUX DE MIGRANTS TRAVERSANT LA FRONTIÈRE MÉRIDIIONALE

- Déployer l'ensemble des missions et projets de l'UE pour aider les autorités libyennes dans la gestion des frontières et la protection des migrants dans le sud de la Libye;
- promouvoir la coopération frontalière, le dialogue et l'échange d'informations entre la Libye et ses voisins méridionaux, en exploitant notamment tout le potentiel de la communauté de renseignement entre Frontex et des pays d'Afrique;

- se fonder sur la coopération existante avec le Niger au titre du cadre de partenariat pour prendre des mesures supplémentaires permettant de faire face à la pression migratoire exercée vers le nord, de lutter contre le trafic d'êtres humains et d'encourager l'aide au retour volontaire.

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC L'ÉGYPTE, LA TUNISIE ET L'ALGÉRIE - PRÉVENIR LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET LE DÉPLACEMENT DES ROUTES

- Renforcer le dialogue et la coopération opérationnelle sur la gestion des flux migratoires avec l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie;
- améliorer la coopération concrète avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, notamment en ce qui concerne les retours.

MOBILISER DES FONDS POUR L'AFRIQUE DU NORD

- Mobiliser 200 millions d'EUR pour le volet «Afrique du Nord» du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique pour financer des projets en 2017, en donnant la priorité aux projets liés à la migration concernant la Libye;
- inviter les États membres à fournir une contribution équivalente à celle de l'UE au volet «Afrique du Nord» de l'initiative conjointe du fonds fiduciaire de l'UE.